



INFORMATION AUX PARENTS DES JOUEURS 15 ANS & 18 ANS DE L'ECOLE DE FOOTBALL

DOCUMENT AFFICHE & TRANSMIS AUX PARENTS EN FIN DE SAISON 2007-08

A compter de la saison 2008-2009 nous devons commander les licences de renouvellement par internet, la fédération n'effectuant plus un envoi de toutes les licences et supprimant, de ce fait, les remboursements des licences non utilisées.

En conséquence, nous demandons aux parents de remplir, le plus rapidement possible, les documents d'inscription afin de nous permettre d'effectuer la commande des licences pour les joueurs participants à la saison 2008-2009.

OBTENTION DES LICENCES POUR LA SAISON 2008-09

- 1 - Signature par les parents de l'engagement de leur enfant pour la saison 2008-2009, si possible avant le départ en vacances. Confirmation également de la participation de votre enfant pour les entraînements et les matchs, ou simplement pour les entraînements.
- 2 - L'ASC Velotte commande les licences à la Ligue de Franche-Comté, et en effectue l'enregistrement.
- 3 - Au retour de vacances, à la reprise des entraînements : Photographie (si nécessaire) des joueurs, signature de la licence et règlement de la cotisation.
- 4 - La licence est remise aux parents pour la visite médicale obligatoire et signature du médecin.
- 5 - Retour de la licence à l'ASC Velotte.

Madame, Monsieur,

N'ayant pu vous rencontrer en fin de saison, et afin de préparer au mieux la reprise de la saison 2008-2009 nous avons repris contact avec vous par téléphone, et vous nous avez confirmé la participation de votre enfant à cette nouvelle saison avec l'ASC Velotte.

Nous avons donc commandé sa licence qui sera disponible dès son retour de vacances. Elle vous sera remise, après signature de votre enfant, pour la visite médicale obligatoire et signature par votre médecin, avant son retour à l'ASC Velotte.

A ce jour la reprise des entraînements est programmée comme suit :

- 18 Ans : Mercredi 20 août 2008 au stade H. Joran à 19H00.
- 15 Ans : Mardi 26 août 2008 au stade H. Joran à 18H30.
- 13 Ans : Mercredi 27 août 2008 au stade H. Joran à 18H30.
- Benjamins : Mercredi 03 septembre 2008 au stade H. Joran à 14H30.
- Poussins : Mercredi 03 septembre 2008 au stade H. Joran à 15H30.
- Débutants : Mercredi 03 septembre 2008 au stade H. Joran à 14H00.

Vous trouverez ci-joint le règlement de l'école de football accompagné du document d'engagement que nous vous demandons de corriger, de compléter par votre adresse email, et pour finir par la signature, pour les joueurs mineurs, de votre autorisation parentale et de la charte du Velottier. Ce document sera à nous retourner dès que possible.

Nous vous donnons rendez-vous à la reprise des entraînements au cours de laquelle nous vous transmettrons la programmation des matchs, l'organigramme de l'école de football. et les dispositions à prendre pour les entraînements, les matchs à domicile et en déplacement et le lavage des maillots.

Encore merci de votre confiance et de votre aide, nous vous souhaitons de bonnes vacances, et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Bonnes vacances.

Robert PERBET
Président
ASC Velotte